

p.B.15.21.Alg. - CD/LM
p.B.22.52.Irak(Koweit)

Berne, le 25 janvier 1991

CONFIDENTIEL

Initiative algérienne dans la crise du Golfe

[Visite de l'Ambassadeur Boualem BESSAIH (BB) auprès du Chef du Département (BRF)]

BB rappelle brièvement les points saillants de l'initiative prise par l'Algérie (cf. note diplomatique du 23.1.91 en annexe) et relève trois points communs aux positions suisse et algérienne: faire face à tous les problèmes de la région, mise en oeuvre de bons offices et convocation ultérieure d'une Conférence internationale. BB estime que tous les moyens n'ont pas été épuisés par l'ONU dans la recherche d'une solution pacifique, d'autre part que le mandat du Conseil de sécurité a été outrepassé (intention non-avouée des Américains de détruire le potentiel de l'Irak), ce qui justifie un réexamen de la situation par l'ONU. BB souhaite savoir à quel point les chemins de l'Algérie et de la Suisse peuvent trouver leur intersection afin de conjuguer les efforts.

BRF souligne l'importance du rôle de l'Algérie, ceci malgré une situation interne difficile. Il dit combien l'attitude de Saddam Hussein dessert la cause arabe en général et palestinienne en particulier, ce qui rend d'autant plus important la recherche d'une solution avec les pays arabes conscients de ce fait. On peut certes regretter que la date clé du 15 janvier ait été fixée par le Conseil de sécurité, sans attendre plus de voir l'effet des sanctions prises contre l'Irak. Toutefois,

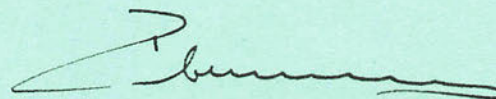
Saddam Hussein a accumulé les fautes les plus graves, la dernière en date étant le mépris des Conventions de Genève. Il n'était pas question donc pour la Suisse d'appeler à une trêve à ce stade, dont on savait qu'elle serait rejetée par la coalition.

BRF rappelle que la Suisse, tout en refusant le lien direct entre l'occupation du Koweït et le problème palestinien, avait clairement déclaré qu'une fois les Résolutions de l'ONU respectées par l'Irak, il faudrait immédiatement s'atteler au problème de la sécurité régionale et au reste des questions politiques du Moyen-Orient. La Suisse est disposée à ce titre à accueillir une conférence, à y donner son soutien logistique et à y apporter des idées. Pour l'instant, la priorité devrait être donnée aux démarches qu'un pays comme l'Algérie pourrait entreprendre directement auprès de Saddam Hussein, dont on a attendu vainement un geste. Tout doit être entrepris afin d'éviter un dérapage de la guerre vers un affrontement généralisé de l'Occident contre le monde arabe.

BB, qui fait état des réactions de la population arabe en faveur de Saddam Hussein pour les raisons que l'on sait (image de martyr, résistance à l'Amérique, missiles contre Israël), estime qu'il est urgent d'imaginer une idée de règlement en parallèle avec l'état de guerre actuel. En effet, si l'on attend que l'Irak soit écrasé pour prendre le chemin de la paix, cela renforcerait encore un peu plus les antagonismes existant dans la région de même qu'entre la région et l'Occident. La tâche n'est pas facilitée par la personnalité de Saddam, à la fois imprévisible et déterminé.

A la question d'un encouragement à la démarche algérienne, BRF répond que, sans vouloir s'y lier formellement, on peut en approuver le principe et qu'il faudrait y travailler, notamment sur l'idée de la constitution d'une force d'interposition arabe au Koweït, après le départ des troupes irakiennes. Une démarche arabe auprès de Saddam Hussein dans ce sens pourrait trouver notre soutien tacite. D'autre part, nous gardons des contacts avec certains pays européens pour analyser comment

nous pourrions, le cas échéant, prêter main forte aux initiatives telles que celle de l'Algérie.



Pierre Combernous

Annexe: Note diplomatique de l'Ambassade d'Algérie du 23.01.91

Copie p.i.:

- Ambassade de Suisse, Alger
- BRF / JAC / SI / BL
- Cellule de crise

URGENT



AMBASSADE
DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
BERNE

sn	Si	CD FOC	dodis.ch/58778
Date	20		
Visa	195.1		
EDA	24.01.91	10	
Ref.	p.B. 75.80.7.		

NR. 45 -AMB-91

L'Ambassade de la République Algérienne Démocratique et Populaire présente ses compliments au Département Fédéral des Affaires Etrangères et a l'honneur de lui transmettre en annexe comme convenu, une communication du Gouvernement Algérien, relative aux activités diplomatiques déployées par l'Algérie, suite à l'intervention militaire de la coalition internationale contre l'Irak.

L'Ambassade saurait gré au Département Fédéral des Affaires Etrangères de bien vouloir lui communiquer l'avis des autorités Helvétiques sur l'initiative Algérienne.

L'Ambassade de la République Algérienne Démocratique et Populaire saisit cette occasion pour renouveler au Département Fédéral des Affaires Etrangères, l'assurance de sa haute considération.



Berne, le 23 Janvier 1991

DEPARTEMENT FEDERAL
DES AFFAIRES ETRANGERES

B E R N E

L'INITIATIVE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

Suite à l'intervention militaire de la coalition internationale contre l'Irak, d'intenses activités diplomatiques ont été déployées par l'Algérie.

Aussi, après la publication de la déclaration du porte-parole du Ministère des Affaires Etrangères qui vous a été déjà transmise, les Ambassadeurs des pays suivants ont été convoqués par Monsieur Sid-Ahmed GHOZALI, Ministre des Affaires Etrangères :

1/ Les Etats-Unis d'Amérique, compte-tenu de la responsabilité particulière de ce pays au regard du conflit du Golfe.

2/ Les Ambassadeurs des pays membres permanents du Conseil de Sécurité.

Au cours de ces deux entretiens, il a été fait état :

- a] Des efforts de l'Algérie pour promouvoir une solution pacifique à la crise.
- b] De la nécessité de privilégier le dialogue en toutes circonstances comme un moyen de résoudre la crise.
- c] L'Algérie considère également que les Nations-Unies n'ont pas développé des efforts suffisants pour résoudre pacifiquement la crise et regrette l'échec des efforts diplomatiques annihilés par la mise en place de la logique de guerre.

Face au déclenchement du conflit, l'Algérie s'interdit de rester passive pour les raisons suivantes :

.../...

1/ Le sentiment que la coalition internationale s'écarte du mandat du Conseil de Sécurité consistant en la libération du Koweït et non la destruction du potentiel civil et militaire de l'Irak.

Il avait été déclaré d'ailleurs au plus haut niveau que la destruction de l'Irak n'était pas visée par les membres de la coalition.

2/ Les répercussions considérables de cette offensive sur l'opinion publique Arabe et musulmane.

3/ L'enregistrement d'une dérive progressive des objectifs politiques et militaires des pays membres de la coalition qui sont passés d'une position de défense de l'Arabie Séoudite à une offensive sur l'Irak.

4/ La libération du Koweït n'a pas besoin de la destruction du potentiel de l'Irak. Les représentants des pays occidentaux membres permanents du Conseil de Sécurité affirment que pour des raisons de stratégie militaire et aux fins de minimiser les pertes en vies humaines du côté de la coalition, cette offensive était nécessaire.

5/ L'Irak a maintenant pris la mesure de la détermination de la communauté internationale pour faire respecter les résolutions du Conseil de Sécurité. Il est temps de laisser maintenant la place au dialogue.

6/ L'Algérie considère enfin qu'il est aujourd'hui des conséquences résultant de cette volonté de détruire l'Irak qui impliquent que chacun prenne ses responsabilités.

Les Ambassadeurs des pays non alignés [PNA] membres du Conseil de Sécurité, les Ambassadeurs d'Autriche, de Belgique et de Roumanie également membres du Conseil de Sécurité ont été informés de l'action que l'Algérie envisageait de prendre et pour laquelle elle sollicitait l'appui des PNA notamment.

.../...

Cette action de l'Algérie, initiée dès le 17.01.1991, a consisté en :

- 1/ La saisine du Secrétaire Général de l'ONU.
- 2/ La saisine du Président du Conseil de Sécurité.
- 3/ La saisine de la Yougoslavie en sa qualité de président en exercice des PNA.
- 4/ Une demande adressée aux cinq membres permanents du Conseil de Sécurité pour permettre une décision d'arrêt des hostilités.
- 5/ Une demande aux PNA membres du Conseil de Sécurité de tenir une réunion ministérielle pour appuyer la démarche auprès du Secrétaire Général de l'ONU et d'initier une action au sein dudit organe en vue d'une demande d'arrêt des hostilités.

Il est à noter que les Ambassadeurs des Etats-Unis d'Amérique, de France, d'URSS et du Royaume-Uni accrédités en Algérie, ont déclaré qu'il ne saurait y avoir de pause pour l'instant.

Les Ambassadeurs de Belgique, d'Autriche et de Roumanie ont accueilli favorablement cette proposition. Quant à ceux du Japon, d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne informés de cette démarche, seul l'Allemagne pour l'instant a appuyé l'initiative Algérienne.

L'Algérie tient à préciser qu'elle agit en son seul nom et de sa propre initiative et qu'elle comptait y associer les pays non alignés et les pays membres de l'Union du Maghreb Arabe.